

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION,
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL
NATIONAL DE LA TRANSITION**

C A B I N E T

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MCOM-CRCNT N° 006 - 2015)

T. Frédéric A.K. NIKIEMA

Samendéni, le 18 février 2015

Le Conseil des ministres s'est tenu à Samendéni,
le mercredi 18 février 2015,
en séance ordinaire, de 12 H 00 mn à 18 H 30 mn,
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO,
Président de la Transition, Président du Faso,
Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté un décret portant changement de dénomination de la Coordination nationale de lutte contre la fraude et son ancrage institutionnel.

Ce décret permet l'érection de la Coordination nationale de lutte contre la fraude en Autorité nationale de lutte contre la fraude.

Son adoption place l'Autorité nationale de lutte contre la fraude (ANLF) sous la tutelle technique du Premier ministre, en vue de lui conférer une plus grande autorité et une autonomie pour une meilleure coordination de ses activités.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté quatre (04) rapports :

Le premier rapport est un décret portant érection de l'Hôpital national sis à Tengandogo en Centre hospitalier universitaire (CHU).

L'adoption de ce décret permet de conférer à cette formation sanitaire le statut de Centre hospitalier universitaire, en vue d'accroître l'offre de formation continue, d'enseignement universitaire et post universitaire et de recherche pour la santé au Burkina Faso.

Le deuxième rapport est relatif à un décret portant attributions et organisation du Comité national de Politique économique (CNPE).

L'adoption de ce décret permet de mettre en cohérence le cadre institutionnel et organisationnel du Comité national de politique

économique avec le nouveau décret portant organisation du ministère de l'Economie et des finances.

Le troisième rapport est relatif à la situation des chèques impayés au 31 décembre 2014.

Ce rapport présente une évolution du portefeuille des chèques impayés, passant de **6,43 milliards de francs CFA** en 2009 à **vingt six milliards six cent soixante-dix-sept millions six cent dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept (26 677 617 697) francs CFA** au 31 décembre 2014, soit un taux de progression de **297%** en cinq (05) ans et de **52,46%** en moyenne annuelle.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les dispositions nécessaires pour le recouvrement, l'apurement des créances et la mise en œuvre de nouvelles procédures d'encaissement des chèques reçus.

Le quatrième rapport est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres national pour les travaux d'aménagement et de bitumage des voiries à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

Le Conseil a marqué son accord pour la passation du marché à l'entreprise CGE, pour un montant de **deux milliards deux cent trente deux millions six cent quatre-vingt douze mille deux cent cinquante sept (2 232 692 257) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de 5 mois.

Le Conseil a instruit l'entreprise adjudicataire à démarrer dans les meilleurs délais les travaux d'aménagement et de bitumage des avenues Nelson MANDELA et du Gouverneur BINGER à Bobo-Dioulasso.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2015.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

Le Conseil a examiné un projet de loi portant relecture du Code minier du Burkina Faso.

Cette relecture vient corriger la loi n° 31-2003/AN du 08 mai 2003 portant Code minier en vue de créer pour les opérateurs miniers, un environnement plus moderne et plus compétitif et de permettre une meilleure répartition des avantages de l'exploitation minière au profit de l'Etat et des communautés locales.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la situation de mise en œuvre du Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS-Phase 1).

En fin janvier 2015, le taux d'exécution physique du PDIS phase 1 est estimé à **71%**, soit **87%** pour le barrage intégrant une centrale hydro-électrique, **73%** pour le Plan de gestion environnementale et sociale et **0%** pour l'aménagement des 1 500 ha de périmètres irrigués.

Au regard de ces performances et des défis à relever, le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les mesures idoines pour la

mobilisation des ressources financières en vue de l'achèvement des deux composantes en cours d'exécution.

Le Conseil a également autorisé le report de l'aménagement des mille cinq cents (1500) ha à la deuxième phase en 2017.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère de la Communication, chargé des relations avec le Conseil national de la Transition.

L'adoption de ce décret permet de doter le ministère de la Communication, chargé des relations avec le Conseil national de la Transition d'un nouvel organigramme lui permettant de remplir efficacement ses missions conformément aux exigences de la Transition.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté un décret portant institution et organisation des examens de fin d'études des écoles publiques et privées de formation de base des personnels paramédicaux et des sages-femmes.

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un référentiel unique pour l'organisation des examens de l'ensemble des écoles publiques et privées de santé.

I.7. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

Le Conseil a adopté un rapport portant réaffirmation de la vocation de la zone pastorale de Kabonga par le déguerpissement des exploitants illégaux.

Située dans les Régions de l'Est et du Centre-Est, la zone pastorale de Kabonga, d'une superficie de 51 000 Hectares, est irrégulièrement occupée par des agriculteurs, alimentant des conflits liés à la difficulté de mobilité du cheptel.

L'adoption de ce rapport permet la mise en place d'une stratégie d'information et de sensibilisation en vue du déguerpissement des acteurs anarchiquement installés avant la saison hivernale.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion civique, Garde des sceaux a fait au Conseil une communication relative à la signature, le 17 février 2015, des contrats de location et de réception des clés des nouveaux locaux devant abriter la cour d'appel, le tribunal de grande instance et le tribunal pour enfants de Bobo-Dioulasso.

Le Conseil se félicite de la diligence dans l'acquisition des bâtiments, des équipements et des fournitures, permettant la reprise des activités dans ces juridictions.

II.2. Le Contrôleur général d'Etat a fait au Conseil une communication relative aux investigations entreprises par l'Autorité supérieure du contrôle d'Etat dans les départements ministériels, les sociétés d'Etat et les Etablissements publics.

Il ressort de cette communication que beaucoup de manquements et de malversations ont été constatés dans la gestion de ces structures.

Le Conseil a instruit le Contrôleur général d'Etat à poursuivre les investigations afin que les auteurs répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

- Monsieur Juste Windpabasba **TIEMTORE, Mle 12 874 S**, Ministre plénipotentiaire, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Daniel **BICABA, Mle 18 553**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Aline Verlaine **ZOROM/KABORE, Mle 79 384 L**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Sont nommées à la Cour de Cassation les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Abdouramane **BOLY, Mle 30 047 M**, Magistrat à la retraite, Président honoraire ;
- Monsieur Ouarayo **DOFINI, Mle 30 139 A**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Conseiller ;
- Madame Fatimata **TOE/LORI, Mle 130 158 T**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Conseiller ;

- Monsieur Armand **OUEDRAOGO, Mle 30 097 S**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Procureur général ;
- Monsieur Dama **OUALI, Mle 30 128 N**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Premier avocat général ;
- Monsieur Hermeningilde Wenceslas **ILBOUDO, Mle 130 178 J**, Magistrat du grade exceptionnel, 2^{ème} échelon, Avocat général.

Sont nommées au Conseil d'Etat les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Souleymane **COULIBALY, Mle 30 071 U**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Premier Président ;
- Monsieur Adama **SAGNON, Mle 130 179 K**, Magistrat du grade exceptionnel, 2^{ème} échelon, Conseiller ;

Sont nommées à la Cour des Comptes les personnes dont les noms suivent :

- Madame Fati **BALMA/CONGO, Mle 19 875 T**, Inspecteur des Impôts, 2^{ème} grade, 8^{ème} échelon, Présidente de Chambre ;
- Monsieur Adama **DRABO, Mle 24 908 T**, Administratif des services financiers, 1^{er} grade, 13^{ème} échelon, Président de Chambre ;

- Monsieur Aboudramane **OUATTARA, Mle 33 320 E**, Administratif des services financiers, 1^{er} grade, 14^{ème} échelon, Président de Chambre ;
- Monsieur Dramane **YAMEOGO, Mle 30 122 E**, Magistrat du grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, Commissaire du gouvernement.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Marcel **SINKA, Mle 25 123 Y**, Economiste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Madame Setou **COMPAORE, Mle 130 357 R**, Magistrat, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Monsieur Issaka **ZOUNGRANA, Mle 111 325 V**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Boureima **SIGUE, Mle 27 867 G**, Juriste, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Micheline Marie Claire **KI, Mle 28 443**, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, Conseiller des affaires économiques, est nommée Directrice générale du Centre nationale de la propriété industrielle ;
- Monsieur Abdoulaye Domboué **COULIBALY, Mle 110 104 Y**, Juriste, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes ;

- Monsieur Fidèle **ILBOUDO, Mle 111 312 Y**, Conseiller de Affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études statistiques et sectorielles ;
- Monsieur Oumarou **BARRO, Mle 212 299 B**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'entreprise ;
- Monsieur Serge Eric **COMPAORE, Mle 119 833 T**, Conseiller des affaires économiques, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Pierre Innocents **SANOU, Mle 215 297 H**, Economiste, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Abattoir de Bobo-Dioulasso ;
- Monsieur Mahamoudou **ROUAMBA, Mle 212 625 L**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'industrie, du commerce et de l'artisanat des Haut-Bassins.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS

- Madame Garmien Clarisse **HEMA/SOULAMA, Mle 102 943 F**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle ;

- Monsieur Noaga Pascal **KOUDOUGOU, Mle 26 161 W**, Ingénieur en génie civil, est nommé Directeur régional des Infrastructures et du désenclavement du Centre-Est ;
- Monsieur Benjamin **KAMBOU, Mle 110 000 C**, Ingénieur en génie civil, est nommé Directeur régional des Infrastructures et du désenclavement de la Boucle du Mouhoun.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Alain Joseph **SISSAO, Mle 0052 132 C**, Chercheur, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Mamidou **KONE, Mle 25 646 X**, Administrateur civil, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Madame Fatouma **SIRI/OUATTARA, Mle 92 952 P**, Journaliste, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de l'information scientifique et technique.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

- Monsieur Lamine **OUEDRAOGO, Mle 105 158 P**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général des études statistiques et sectorielles ;
- Monsieur Wango Fidèle **YAMEOGO, Mle 58 778 P**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances ;

- Monsieur Cyprien **SAOUADOGO, Mle 43 512 P**, Conseiller en gestion de ressources humaines, 1^{ère} Classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Monsieur Marrou **ZOUNGRANA, Mle 208 089 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;
- Monsieur Gontran Yanbèfar **SOME, Mle 215 332 G**, Conseiller en étude et analyses, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des Affaires juridiques et du contentieux ;
- Madame Georgette **DARGA, Mle 50 294 V**, Conseiller en science et technique de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle ;
- Madame Salamata **BIKIENGA, Mle 031 940 T**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Joseph **YOUMA, Mle 29 265 U**, Inspecteur des eaux et forêts, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Adama **DRABO, Mle 24 037 H**, Inspecteur des eaux et forêts, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Zakarta Mamadou **BAÏLE, Mle 20 258 R**, Ingénieur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Centre ;

- Madame Géneviève Joséphine **TIOYE/ZABRE, Mle 16 088 K**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Plateau-central ;
- Madame Mariam **DOUAMBA/ZOUNDI, Mle 31 934 L**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Centre-Nord ;
- Monsieur Djakaria **TRAORE, Mle 25 373 V**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Simon **DRABO, Mle 24 234 H**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Sud-Ouest ;
- Monsieur Jean Bosco **SO, Mle 24 233 U**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Centre-Ouest ;
- Madame Isabelle Valérie **DAHO/OUEDRAOGO**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directrice régionale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Centre-Sud ;
- Monsieur Ousmane **DEMBELE, Mle 22 482 E**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Centre-Est ;

- Monsieur Andréma **KABRE, Mle 25 024 D**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Sahel ;
- Monsieur Piga Ousseïni **BAYIRE, Mle 18 226 Y**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement et des ressources halieutiques du Nord ;
- Monsieur Nabonsba Ernest **YAMEOGO, Mle 47 809 K**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Kadiogo.

G. AU TITRE DU MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES

- Monsieur André Jules **ILBOUDO, Mle 78 119 B**, Maître de conférence, grade initial, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) ;
- Monsieur Mamadou **PARE, Mle 26 903 V**, Docteur vétérinaire, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Ecole de lutte anti-Tsé-Tsé (ELAT) ;
- Monsieur Nahiwin Romuald **SOMDA, Mle 32 106 C**, Journaliste, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Communication et de la presse ministérielle (DCPM) ;
- Monsieur Siaka **OUATTARA, Mle 26 928 B**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Jean-Marie **BATIEBO, Mle 74 821 L**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales du Centre-Est ;

- Madame Oumou **ILBOUDO/DRABO, Mle 85 131 Z**, Ingénieur d'élevage, est nommée Directrice régionale des ressources animales du Nord ;
- Monsieur Moré Paul **SAWADOGO, Mle 23 942 D**, Technicien supérieur d'élevage, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales du Bazèga ;
- Madame Jeanne d'Arc **YEYE/GOUO, Mle 24 218 T**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale des ressources animales du Ganzourgou ;
- Monsieur Issaka **THIOMBIANO, Mle 26 204 Y**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales de la Komienga ;
- Monsieur Boukaré **OUEDRAOGO, Mle 22 435 L**, Technicien supérieur d'élevage, 3^{ème} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales de la Kossi ;
- Monsieur Issoufou **DIABATE, Mle 43 350 B**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales du Nayala.

H. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

- Monsieur Evariste Maurice **COMPAORE, Mle 32 011 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières de l'Office de gestion du palais des sports ;

- Monsieur Benoît Antoine **TAPSOBA, Mle 54 665 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières de l'Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et des sports (INJEPS) ;
- Monsieur Poussi **KABORE Mle 28 193 W**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des douanes (END) :

Au titre du ministère de l'Economie et des finances

- Monsieur Casimir **SAWADOGO, Mle 49 367 P**, Inspecteur divisionnaire des douanes.

Au titre des Elèves de l'Ecole nationale des douanes

- Monsieur Pimbi dit Silamandé **NIKIEMA, Mle 49 254 C**, Elève-Inspecteur des douanes.

Le deuxième décret nomme Monsieur Casimir **SAWADOGO, Mle 49 367 P**, Inspecteur divisionnaire de douanes, Président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale des douanes.

Le troisième décret nomme Monsieur Naby Abraham **OUATTARA, Mle 47 669 H**, Inspecteur du trésor, Président du Comité national de politique économique (CNPE).

B. MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Fati **KY/OUEDRAOGO, Mle 17 335 H**, Administrateur des services financiers, Administrateur au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration des Editions Sidwaya.

Le Ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec le Conseil
National de la Transition,
Porte-parole du Gouvernement

T. Frédéric A.K. NIKIEMA